

## NOTE AUX RÉDACTIONS

Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques se rendra en Eure-et-Loir à Chartres le jeudi 19 novembre

### **Déplacement sur le thème de la continuité des services publics en direction des plus vulnérables pendant le confinement**

Le Président de la République l'a dit lors de son allocution, « *les guichets des services publics resteront ouverts* » car des services publics fermés, c'est une victoire du virus sur la République. Contrairement au premier confinement, **le service public ne s'arrête pas, en particulier en direction de nos concitoyens les plus vulnérables et isolés qui en ont plus que jamais besoin.**

Pour faire face à la dégradation de la crise sanitaire, **le Gouvernement n'a pas seulement bâti un plan de continuité mais un plan pour servir plus, et mieux l'ensemble des Français dans leurs démarches essentielles.**

Ce plan de continuité est traduit dans une **charte d'engagements « Vos services publics s'engagent »** que toutes les administrations et opérateurs de service public vont observer, et qui sera publiée à cette occasion.

**Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, se rendra ainsi à la CAF de Chartres le jeudi 19 novembre** pour valoriser l'adaptation des services publics à la situation sanitaire en direction des allocataires les plus fragiles, en particulier par **des dispositifs proactifs pour éviter le non-recours aux droits et prestations sociaux**, et échanger avec agents et usagers.

*Déroulé prévisionnel :*

#### Séquence CAF de Chartres

**09H45 Arrivée de Mme Amélie de MONTCHALIN**

*Lieu : 10 rue Charles-Victor Garola 28000 CHARTRES*

**09H50 Présentation de la méthode d'accompagnement des allocataires en période de confinement par les agents**

**Échange avec des allocataires présents sur place**

*Ouvert à la presse*

10h10 Échange avec les agents en charge de l'accueil approfondi

Échange avec un allocataire éventuel sortant d'un rendez-vous présentiel

*Ouvert à la presse*

10h35 Échange avec les travailleurs sociaux et les agents chargés de l'action sociale sur leurs réalisations et leur travail en période de confinement

*Ouvert à la presse*

**Suivi d'un micro-tendu**

Accréditation obligatoire auprès de la préfecture de l'Eure-et-Loir via l'adresse mail suivante : [pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr)

**Port du masque obligatoire**